



Mairie d'AUBY
Travaux Rénovation du préfabriqué de l'école
Maternelle Jacques Prévert
Lot 2 – Gros œuvre - Carrelage
Avenant 1
Décision n° 2024/152/MP

Publié le 9 octobre 2024

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché n°202412B (lot 2 gros œuvre - carrelage) ayant pour objet la réalisation de travaux de Rénovation du préfabriqué de l'école Maternelle Jacques Prévert a été notifié le 30 mai 2024 à la société CARROBAT pour un montant de 20 000.00 € HT.

Considérant que l'avenant n°1 a pour objet des prestations supplémentaires concernant la réalisation d'une marche palière d'une profondeur de 1m devant chaque porte. La réalisation de la marche devant la porte du couloir inclus la surélévation du regard EP et de l'attente EP légèrement décalée ;

Considérant que l'avenant entraîne incidence financière de 1 800.00 € HT représentant une augmentation de 9% du montant initial du marché ;

Considérant que les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant ;

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 23 septembre 2024 quant à la passation de cet avenant ;

Le Maire,

Décide,

Article 1

De procéder à la signature de l'avenant n° 1 du marché de travaux « Rénovation du préfabriqué de l'école Maternelle Jacques Prévert » pour le Lot 2 – Gros œuvre - carrelage actant la modification et portant le montant du marché à 21 800.00 € HT soit 26 160.00 € TTC.

Article 2

D'imputer les dépenses d'un montant de 1 800.00 € HT aux crédits inscrits au budget.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre de la Commune et transmise au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY, le 08/10/2024
Christophe CHARLES
Maire